

Bordeaux, le 02 novembre 2022

NEGOCIATIONS RIFSEEP

[Le 24 juin dernier, la CGT signait le protocole d'accord](#) sur l'augmentation du RIFSEEP à hauteur de 70€ brut/mois dès octobre. Nous avons eu droit à quelques calculs savants sur les répercussions sur la fiche de paie dont un très défaitiste et peu réaliste, afin de « grogner » un petit peu.

Les 3 signataires de ce protocole, dont nous faisons partie, se voyaient reprocher par le non-signataire de syndicats sans-ambition, en manque de popularité et de clairvoyance ! Rien que ça !

Le 18 octobre dernier, nous avons continué les négociations sur le RIFSEEP. L'Administration a souhaité laisser le non-signataire malgré l'article 3 du protocole d'accord qui précise que le comité de suivi désigné pour la deuxième phase sera composé des membres des organisations syndicales signataires de l'accord. On comprendra donc mieux les « *remerciements pour ce nouvel effort* ».

Peu importe, le dialogue social ne doit pas être interrompu. L'administration annonce une enveloppe de 3 millions d'euros pour les mesures prioritaires en 2023. Voici ce qui nous attend en matière de négociations :

Egalité F/H ;

Alignement des filières pour les catégories A et C (la catégorie B étant alignée), la catégorie C étant privilégiée dans cette disposition ;

Reconnaissance du grade ;

Attractivité (reconnaissance et valorisation) sur les métiers en tension ;

Forfaitisation des éléments de paie (nous devons être vigilants que ce qui est déjà en place ne soit pas remis en cause) ;

Valorisation des fonctions managériales différenciée en fonction du cadre d'emploi ;

Initier l'indemnitaire de grade.

Quoi qu'il en soit, l'on se dirige vers une refonte du RIFSEEP et une revalorisation des fonctions, de l'expérience et l'expertise. C'était par ailleurs le but en signant ce protocole d'accord en juin dernier.

**Nous ferons toujours ce qui est juste pour toutes et tous,
faisons-le mieux ensemble et dès 2023**



Visitez notre
page spéciale
élections
professionnelles

[Visitez notre page sur TATOU](#)



SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>